

Projet Eolien Langres 2^e partie le 6/12/18

DB Commune de Langres
Hameau de Dhère

Anti Eolien

Eoliennes = Nuisance visuelle

Eoliennes = Nuisance sonore.

Eoliennes = Nuisance pour la faune.

Eoliennes = Nuisance pour la santé.

Eoliennes = Nuisance pour la flore.

Eoliennes = Sans rentabilité.

Eoliennes = gouffre financier.

Eoliennes = PROFIT pour les promoteurs avec
l'argent du contribuable.

J'ajouterais à cette liste de nuisances la
responsabilité des élus, des propriétaires de terrains
qui acceptent l'implantation de ces moultres, ils
seront responsables des risques occasionnés.

N° 25 du 7/12/18
LCC

Dans une période de contexte difficile
cessons ces jachis, passons à quelque chose
de plus raisonné, et arrêtons de faire battre
les populations entre elles.

DD

Saint-Parize-le-Châtel le 3 décembre 2018

Consignation de Monsieur Olivier _____ rs de l'enquête publique du projet de parc éolien DES PORTES DU NIVERNAIS.

Outre les aspects très techniques du dossier qui est présenté par la société NORDEX, je souhaiterais revenir sur quelques points essentiels qu'il convient de prendre en compte.

Le Parc Eolien des Portes du Nivernais : un projet discret

Lorsqu'en 2012 le mât de mesure a été érigé face à notre maison, nous nous sommes inquiétés auprès de la mairie de Langeron. Nous avons recueilli quelques bribes d'informations et très vite le bruit a couru que le projet était enterré : « pas assez de vent ». Plus aucune information ne filtre jusqu'à l'automne 2015 où la Société NORDEX que je contacté me confirme qu'elle souhaite déposer un projet auprès de la préfecture de Nevers. La Mairie de Langeron me confirme également l'avis favorable du Conseil Municipal à ce projet.

Le 15 octobre 2015, un jeudi, une permanence publique est organisée pour présenter le projet aux langeronnais. La toute jeune Association Vent Debout en Nivernais demande à la Société NORDEX, par e-mail du 4 octobre 2015, de reporter cette rencontre pour la fixer un samedi et ainsi permettre à un plus grand nombre de personnes concernées d'y participer. Elle demande aussi une plus large communication sur le lieu et de la date de la rencontre. La Société NORDEX ne donne pas suite à la requête et la permanence s'est bien tenue le jeudi 15 octobre. Très peu de personnes se sont déplacées pour prendre connaissance de ce projet pourtant présenté sous son meilleur jour et peu importe le manque de transparence avec cette seule et unique permanence le promoteur a respecté la loi.

Nous aimerions donc comprendre pourquoi ce projet a été bâti de façon si souterraine dans sa phase initiale, sans que les habitants touchés n'aient eu l'occasion de donner leur opinion. C'est un véritable déni de démocratie.

Par la suite un 1^{er} permis de construire a été déposé par NORDEX en avril 2016, il a été « refusé en l'état » et représenté après quelques modifications en octobre 2017... Puis plus rien jusqu'en septembre 2018.

Un photomontage qui prête à confusion

Face à nos interrogations légitimes, la Société NORDEX en octobre 2015 nous a proposé de venir prendre quelques photos depuis notre maison « afin d'avoir une meilleure idée de la visibilité sur les éoliennes ». Le 20 novembre 2015 elle nous adresse le photomontage que j'annexe à ma consignation. « Face à la maison aucun préjudice visuel, les 3 éoliennes sont entièrement cachées par les arbres. Circulez y'a rien à voir » ! Sauf que le photomontage est réalisé à partir d'éoliennes de 80 m de hauteur alors que le projet prévoyait déjà à cette époque des éoliennes de 185 m. Nous avons pris contact par téléphone avec le promoteur pour qu'il corrige ce document. Nous n'avons jamais pu obtenir satisfaction tout comme, malgré de nombreuses relances, nous n'obtiendrons pas à cette époque, l'étude d'impact. Je demande donc à Monsieur le commissaire enquêteur la correction du document qui m'a été remis.

Le Parc Eolien les portes du Nivernais : des dégâts irréparables sur nos paysages et notre patrimoine local.

C 26 du 2011 2018
→ C. P. B. Langeron

La pollution visuelle semble être un « non sujet » pour le promoteur qui en fait très peu état dans son projet... et pourtant nos beaux paysages du sud Nivernais et du Cher seraient tout autres si des monstres industriels de 185 m de hauteur (les plus hauts d'Europe) venaient les envahir. Ce seraient de véritables repoussoirs pour les visiteurs de notre région et les dégâts économiques seraient inéluctables. La Nièvre paie déjà un lourd tribut à la désindustrialisation a-t-elle besoin en plus de perdre l'attrait touristique que constituent Apremont, Meauce, Villar, le Bec d'Allier, les nombreuses églises romanes etc...

Dhéré – un hameau sacrifié

Si ce projet abouti, qui voudra encore habiter le hameau de Dhéré dans quelques années ? Qui acceptera les nuisances visuelles et sonores des éoliennes ? Quelques personnes qui n'auront pas d'autres choix, parce que vivant avec des revenus trop modestes pour aller ailleurs. Mais toutes ces questions semblent de peu d'importance, il faut sacrifier à la sacro sainte transition énergétique tout ce qui fait la beauté et l'attractivité de notre coin de nivernais auquel nous sommes nombreux à être attachés.


On s'inquiète beaucoup aujourd'hui, à juste titre de la désertification des campagnes françaises mais il y a fort à parier qu'en les défigurant on accentue encore plus le phénomène.

Un projet écologique : Une grave erreur

Les maires de Saint-Pierre-le-Moûtier et de Langeron dans le JDC du 1^{er} décembre 2018 ont publié un article intitulé : « Un projet pour l'écologie ». Ils se trompent de combat. Le vrai défi aujourd'hui de la COP sur lequel se sont entendus les Etats, c'est de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Prétendre que les éoliennes contribuent à lutter contre le réchauffement climatique est un mensonge que l'on veut faire entrer dans la tête des français qui mal informés se laissent abuser. Le bilan écologique des éoliennes est de plus en plus remis en question par les médias, les scientifiques et même certains hommes politiques. Un véritable doute s'installe et l'on commence sérieusement à parler de « gaspillage » d'argent publique.

Conclusion : Nous sommes nombreux aujourd'hui à considérer que le projet de parc éolien DES PORTES DU NIVERNAIS ne bénéficie pas de la transparence nécessaire pour son adoption. Même s'il est remarquablement présenté, le dossier ne répond pas à la seule vraie question que nous sommes en droit de nous poser : quel est le véritable intérêt de ce parc pour notre région ? Les intérêts du promoteur sont eux en revanche, très clairs.

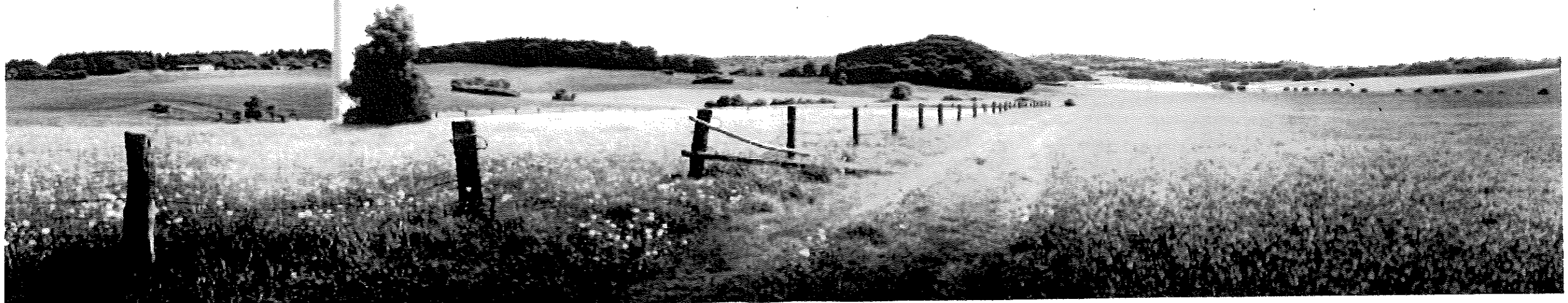
PS - Je souhaite préciser que j'étais un habitant du hameau de Dhéré jusqu'en 2017 ou je possédais une maison acquise par mes parents en 1953. J'ai vendu cette maison avec une dépréciation de la valeur de 30 % dû à ce projet. Je suis prêt à fournir des preuves à Monsieur le commissaire enquêteur.

n° 96 du 07/11/2018
A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur
Le CC. 

PROJET EOLIEN SUR LA COMMUNE DE
LANGERON

VUES REELLES DES PHOTOMONTAGES- CHATEAU DE
DHERE

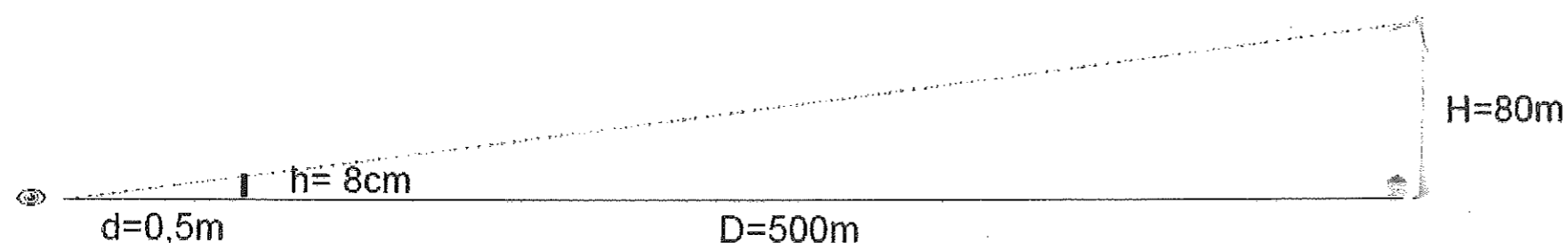
Le 19 novembre 2015



QU'EST-CE QUE « LA VUE REELLE » ?

Nous devons très souvent réaliser des panoramas de 2 à 5 photos. Dans ce cas, la focale se trouve déformée par rapport à la réalité. La recommandation de la DREAL est alors utilisée afin de réaliser en plus des panoramas **des vues réelles** ou « **simulations optimisées** ».

Cette méthode consiste à faire en sorte que lorsque l'observateur tient la feuille A3 de la vue optimisée à 50 cm de son œil, il ait exactement la vue qu'il aurait sur le terrain si les éoliennes étaient présentes. Cela est possible en respectant des principes simples de trigonométrie :



Par exemple une éolienne de 80 mètres (hauteur de moyeu) et située à 500 mètres de l'observateur est vue avec une hauteur de 8 cm à 50 cm (0,5 m) d'éloignement.

$$h = \frac{80}{500} * 0,5 = \mathbf{0,08m}$$

Il faudra donc qu'elle mesure **8 cm** sur le papier A3 pour réaliser la vue optimisée.

Vue réelle



Vue réelle



Vue réelle

